

**AVIS DE COURSE**  
**DEMI NATIONALE LASER**  
**Du 06 au 08 mai 2017**  
**Au Havre**  
**Société des Régates du Havre**

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV).
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES.
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Le règlement national du classement national des coureurs AFL – FFV.
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux en conformité avec les classes :

- Laser 4.7
- Laser Radial
- Laser Standard

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site AFL jusqu'au 23 avril : <http://francelaser.org/inscriptions/Formulaire?regate=155#formulaire>  
Ou en complétant le formulaire joint et en l'envoyant **au plus tard le 23 avril 2017**, accompagné des frais d'inscription requis, à la :

Société des Régates du Havre  
Quai Eric Tabarly, 76600 Le Havre

**Après le 23 avril, il est toujours possible de s'inscrire via le formulaire joint mais les frais d'inscriptions seront majorés de 10 €.**

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le timbre de classe AFL 2017

3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits d'inscriptions sont de **50 €**, **majorés de 10 € après le 23 avril 2017.**

**4(bis). GROUPE**

Au cas où une série rassemble plus de 100 concurrents, les courses de cette classe pourront se dérouler en deux groupes avec phase qualificative et finale. Le déroulement sera précisé dans les IC.

## 5. PROGRAMME

### 5.1 Confirmation d'inscription, et inspections des voiles :

- vendredi 05 mai de 9h à 12h et 14h à 18h30
- samedi 06 mai de 08h à 12h

### 5.2 Jours de course :

- Samedi 06 mai : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 14h30
- Dimanche 07 mai : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 11h30
- Lundi 08 mai : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 10h00

### 5.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30.

### 5.4 Convivialités :

- Samedi 06 mai : Pâtes à l'émergement retour après les courses  
Pot d'ouverture à 19h00
- Dimanche 07 mai : Pâtes à l'émergement retour après les courses
- Lundi 08 mai : Remise des prix sur la terrasse de SRH à 16h30

## 6. JAUGE

Les bateaux participants doivent être en conformité avec les règles de leur classe respective (Laser 4.7, Laser Radial, Laser Standard), les concurrents devront faire tamponner leur voile avant de pouvoir confirmer leur inscription à l'étage.

## 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Affichées sur le tableau d'affichage officiel (vitres du restaurant de la SRH).
- Disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <http://www.lesregates.com/les-regates/programme-nautique-2017/demi-national-laser-2017>

## 8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours seront de type : trapèze.

8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

## 9. CLASSEMENT

4 courses devront être validées pour valider la compétition.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles à tous les bateaux.

## 11. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs devront s'enregistrer auprès des inscriptions.

Les entraîneurs souhaitant faire partie du dispositif de sécurité bénéficieront du pack de bienvenue coureur et de 30 litres d'essence le samedi après la navigation. (Nombre de places limitées) - (Fiche d'inscription jointe à l'avis de course).

## 12. PRIX

Des lots pourront être distribués lors de la remise des prix.

## 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Veuillez contacter le secrétariat de la SRH ouvert de 9h à 12h et 14h à 18h du lundi au vendredi par téléphone au 02.35.42.41.21 ou par mail : [srh@lesregates.com](mailto:srh@lesregates.com).

## ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2017-2020  
translated for foreign competitors

FFVoile Prescription to **RRS 25** (*Notice of race, sailing instructions and signals*):

For events graded 4 and 5, standard notices of race and sailing instructions including the specificities of the event shall be used. Events graded 4 may have dispensation for such requirement, after receipt of FFVoile approval, received before the notice of race has been published.

For events graded 5, posting of sailing instructions will be considered as meeting the requirements of RRS 25.1 application.

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 64.3** (*Decisions on protests concerning class rules*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 67** (*Damages*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and cannot be dealt by the jury.

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 70. 5** (*Appeals and requests to a national authority*):

The denial of the right of appeal is subject to the written authorization of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This authorization shall be posted on the official notice board during the event.

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (*Compliance with class rules; certificates*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (*Changes to the racing rules*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 88** (*National prescriptions*):

Prescriptions of the FFVoile shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (\*) shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr) , shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(\*) FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (*Protest committee*):

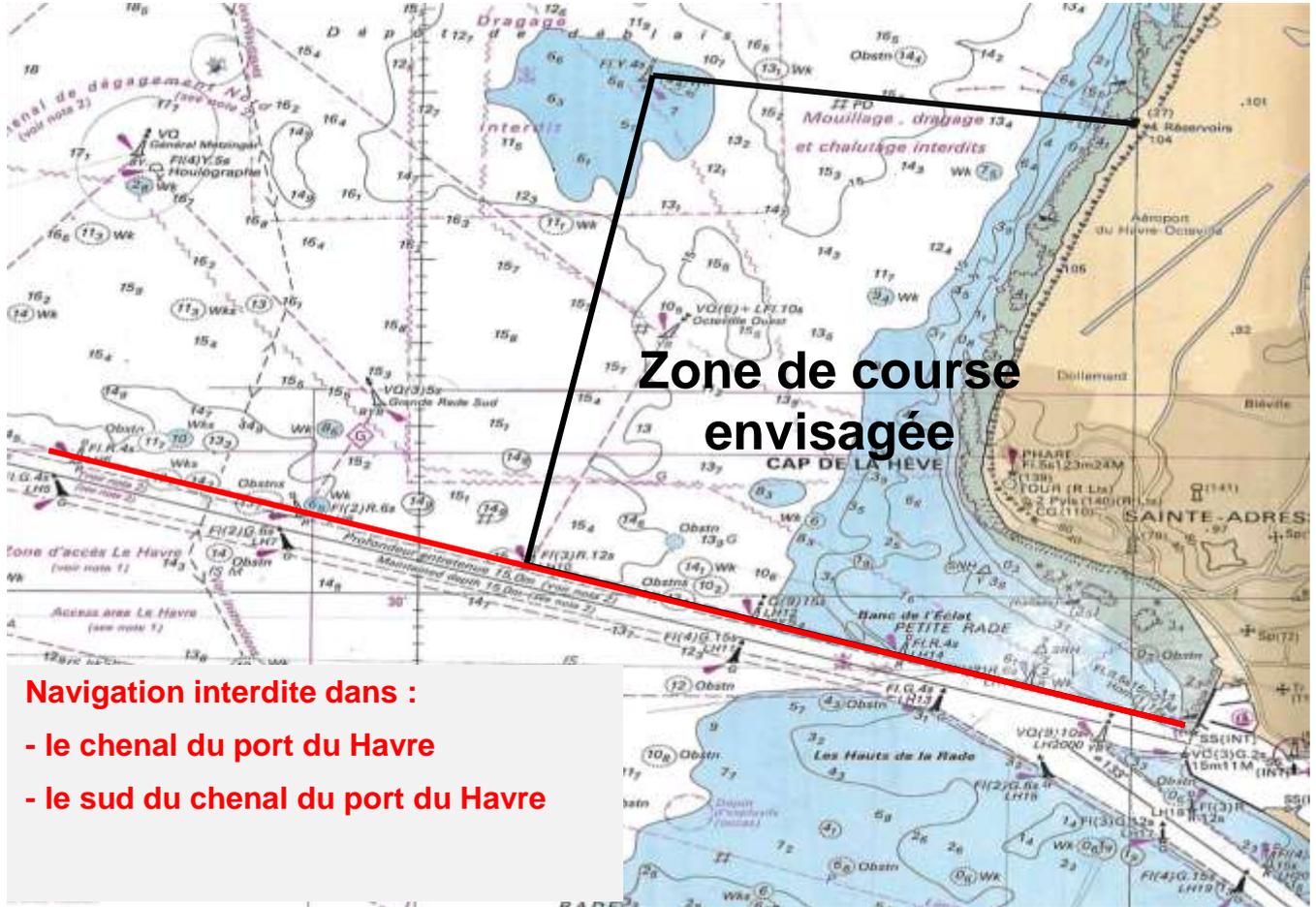
The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such authorization shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: [jury.appel@ffvoile.fr](mailto:jury.appel@ffvoile.fr), using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: [http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury\\_appel.asp](http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury_appel.asp)



## ANNEXE ZONE DE COURSE



## FICHE D'INSCRIPTION COUREUR

### DEMI NATIONALE LASER Du 06 au 08 mai 2017 Au Havre Société des Régates du Havre

<b>Numéro de voile :</b>	<b>Laser 4.7 - Laser Radial - Laser Standard</b>
--------------------------	--

*Entourez votre catégorie*

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de licence FFV : \_\_\_\_\_

Club FFV : \_\_\_\_\_

Le bateau porte-t-il de la publicité : Oui – Non

Frais d'inscription :

Classe	Montant jusqu'au 23 avril	Montant après le 23 avril
Laser	50 €	60 €

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile, aux règlements du World Sailing, de la classe AFL, ainsi qu'aux instructions de course.

Il appartient au seul coureur de prendre la responsabilité de participer à la régates, en fonction de la météo, de la zone de régates, des autres concurrents.

**DROIT A L'IMAGE :** en participant à cette régates, les concurrents accordent automatiquement, et sans compensation d'aucune sorte, à la Société des Régates du Havre et à ses partenaires le droit de produire, d'utiliser, et de montrer à leur discrétion toute image d'eux-mêmes, réalisée pendant la durée de l'épreuve.

**AUTORISATIONS PARENTALES :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ père, mère de \_\_\_\_\_ autorise mon enfant à participer au demi-national Laser qui se déroulera au Havre du 06 au 08 mai 2017.

**Date :**

**Signature :**

Cadre réservé à l'organisation			
Licence	Carte pub	Autorisation parentale	Mode règlement :



## FICHE D'INSCRIPTION ENTRAINEUR

### DEMI NATIONALE LASER Du 06 au 08 mai 2017 Au Havre Société des Régates du Havre

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence FFV : \_\_\_\_\_

Club FFV : \_\_\_\_\_

Embarcation / Longueur / CV : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ m / \_\_\_\_\_ CV

Immatriculation : \_\_\_\_\_

Numéro de voiles coureurs suivis :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Je m'engage à participer activement à la sécurité sur la régata sous la responsabilité et direction du responsable sécurité désigné par l'organisation.**

**Je m'engage à respecter la chartre des entraineurs éditée par la FFVoile.**

**Signature:**

### Accès :



### Hébergement :

- **C.R.J.S.** 27, Rue de la Mailleraye, 76600 Le Havre  
 Réservation auprès du secrétariat du club : [srh@lesregates.com](mailto:srh@lesregates.com) 02.35.42.41.21 ou
- **Hôtel Novotel** (tarif avantageux en précisant dans la réservation que vous venez pour une compétition de voile de la ligue de voile de Normandie, chambre simple, double triple et quadruple)  
 20, Cours la Fayette, 76600 Le Havre 02 35 19 23 23
- **Hôtel Mercure** (tarif avantageux en précisant dans la réservation que vous venez pour un évènement organisé par la Société des Régates du Havre)  
 Chaussée Georges Pompidou, 76600 Le Havre 02 35 19 50 50
- **Hôtel IBIS** (tarif avantageux avec la licence FFVoile)  
 Rue 129ème Régiment Infanterie, 76620 Le Havre 02 35 22 29 29